FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme à la Directive 91/155/CEE de l'UE, telle qu'amendée par la Directive 2001/58/CE - Belgique Français

1. Identification de la substance/préparation et de la personne physique ou morale responsable de la mise sur le marché

Nom du produit

Stop solution; part of 'TNFalpha, Human, Biotrak™

Easy ELISA, 96 wells'

Numéro de catalogue RPN5967

Composant Nombre NIF2042

Type de produit Equide.

Identification de la société/entreprise

Fournisseur GE Healthcare UK Ltd Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Amersham Place
Little Chalfont
Swedish Poisons Information Centre:

Buckinghamshire HP7 9NA +46 (0)8 331 231

England

+44 0870 606 1921

Personne qui a mis au point la fiche de sécurité : msdslifesciences@ge.com

Belgique GE Healthcare Europe GmbH 0800 73888

Branch office Benelux Kouterveldstraat 20 1831 Diegem

2. Identification des dangers

Le produit n'est pas classé dangereux selon la directive 1999/45/CE et ses amendements.

Classification Non classé.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

3. Composition/informations sur les composants

Substance/préparation Préparation

Nom des composantsNuméro CAS%Numéro CEClassificationvariede orthophosphorique7664-38-29231-633-2C; R34

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R mentionnées ci-dessus

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

4. Premiers secours

Premiers secours

Inhalation En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Ingestion Ne pas ingérer. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. Consulter un médecin

immédiatement.

Contact avec la peau Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Contact avec les yeux En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un

médecin.

Protection des sauveteurs Kucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation

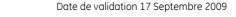
appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la

personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11



Référence 25900146-6 Page 1 de 5





Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Utilisables Non utilisables Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

Aucun connu.

Risques particuliers liés à l'exposition au produit

√augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.

In présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions relatives à l'environnement

Evitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

Grand déversement accidentel

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). La substance déversée peut être neutralisée avec du carbonate de sodium, du bicarbonate de sodium ou de l'hydroxyde de sodium. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Nota : Voir section 1 pour le contact en cas d'urgence et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

Petit déversement accidentel

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau ou absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un contenant à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Tenir à <u>l'é</u>cart des bases.

Stockage

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la section 10). Séparer des bases. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Matériaux d'emballage

Recommandé

Utiliser le récipient d'origine.

8. Contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Nom des composants

Limites d'exposition professionnelle

acide orthophosphorique

Lijst Grenswaarden / Valeurs Limites (Belgique, 6/2007). Valeur de courte durée: 2 mg/m³ 15 minute(s). Valeur limite: 1 mg/m³ 8 heure(s).

Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

sí les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Protection respiratoire

Forter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d' air, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Protection des mains

Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise.



Référence 25900146-6

Date de validation 17 Septembre 2009



Page 2 de 5

Viliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque Protection des yeux indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées

ou aux poussières.

Protection de la peau L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser

ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de

procéder à la manipulation du produit.

Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil

automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations générales

Aspect

État physique Liquide. Couleur Incolore. Odeur Inodore.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

₹1 [Conc. (% poids / poids): 100%]

Non explosif en présence des matières ou des conditions suivantes : flammes nues, étincelles et décharge Propriétés d'explosivité

statique, chaleur, chocs et impacts mécaniques, matières comburantes, matières réductrices, les matières

combustibles, les substances organiques, les métaux, les acides, les alcalins et l'humidité.

Solubilité racilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

10. Stabilité et réactivité

Ve produit est stable. Stabilité

Attaque de nombreux métaux en produisant de l'hydrogène gazeux extrêmement inflammable qui peut Matières à éviter

former avec l'air des mélanges explosifs.

Réactif ou incompatible avec les matières suivantes :

les alcalins

11. Informations toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation 🛮 🎖 égagement possible de gaz, vapeur ou poussière très irritants ou corrosifs pour le système respiratoire.

Feut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac. Ingestion Gravement corrosif pour la peau. Provoque des brûlures. Contact avec la peau Gravement corrosif pour les yeux. Provoque de graves brûlures. Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
cide orthophosphorique	DL50 Cutané	Lapin	2740 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	1.25 g/kg	-
	DI 50 Orale	Rat	1530 ma/ka	_

Conclusion/Résumé Non disponible.

Effets chroniques potentiels pour la santé

Kucun effet important ou danger critique connu. Effets chroniques Aucun effet important ou danger critique connu. Cancérogénicité Aucun effet important ou danger critique connu. Mutagénicité Aucun effet important ou danger critique connu. Toxicité pour la reproduction Kucun effet important ou danger critique connu. Effets sur le développement Kucun effet important ou danger critique connu. Effets sur la fertilité

Signes/symptômes de surexposition

Kucune donnée spécifique. Inhalation

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: Ingestion

douleurs stomacales

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: Peau

douleur ou irritation

rougeur

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître



Référence 25900146-6 Page 3 de 5



Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: Yeux

> douleur larmoiement rougeur

Contient des produits pouvant causer des lésions aux organes suivants : poumons, les voies respiratoires Organes cibles

supérieures, peau, oeil, cristallin ou cornée.

12. Informations écologiques

Aucun effet important ou danger critique connu. Effets sur l'environnement

Conclusion/Résumé Mon disponible. Conclusion/Résumé Non disponible.

Autres effets nocifs Kucun effet important ou danger critique connu.

Considérations relatives à l'élimination 13.

Méthodes d'élimination des

déchets

Mest recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

Déchets Dangereux

À la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux tel que défini par la Directive UE 91/689/CEE.

14. Informations relatives au transport

Réglementation internationale du transport

<u>Informations</u> <u>réglementaires</u>	Numéro ONU Nom d'expédition	<u>Classe</u>	<u>Groupe</u> d'emballage	<u>Étiquette</u>	<u>Autres informations</u>
Classe ADR/RID	Non - réglementé.		-		-
Classe IMDG	Not regulated		-		-
Classe IATA-DGR	Not regulated	7	-		-

15. Informations réglementaires

Réglementations de l'Union Européenne

Déterminés en accord avec les directives de l'UE 67/548/EEC et 1999/45/EC (y compris les amendements), la classification et l'étiquetage prennent en compte l'usage prévu du produit.

Phrases de risque Ce produit n'est pas classé selon la législation de l'Union européenne.

Applications industrielles. Utilisation du produit

Fous les composants sont répertoriés ou exclus. Inventaire d'Europe

Autres Réglementations UE

Phrases d'avertissement supplémentaire

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

Autres informations 16.

Texte complet des phrases R citées R34- Provoque des brûlures. dans les sections 2 et 3 - Belgique Référence du texte complet des

C - Corrosif

classifications se trouvant dans les Sections 2 et 3 - Belgique

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Historique

21 Septembre 2009 22 Août 2006 Date d'impression Date de la précédente édition

Date d'édition 17 Septembre 2009 Version

Avis au lecteur



Référence 25900146-6 Page 4 de 5





Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucun de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations.

préparations.

Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



Référence 25900146-6

